

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

La séance est ouverte à 18H05 sous la présidence de M. Ducray, Principal.

26 membres votants présents.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Goepp, élue représentante PEEP

Préambule : M. Ducray donne les résultats des élections 2018

- M. Ducray, principal, énonce les ajouts à l'ordre du jour :

I. 3) Présentation du CVC

II. 5) Convention pour le Forum professionnel du 17 janvier

II. 6) Convention pour le partenariat avec l'Ensemble Orchestral Contemporain

II. 7) Accord de principe pour le voyage en Angleterre du 5 au 11 mai 2019 pour les 3^o5 et 3^o6

II. 8) Autorisation pour un prélèvement de 500 euros sur le fond de roulement du collège afin de remplacer l'ordinateur de Mme Morel, CPE.

Adoption de l'ordre du jour modifié
--

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26
--

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration précédent

Adoption du compte-rendu du CA du 27 septembre 2018
--

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26
--

- Approbation du règlement intérieur du CA

Adoption du règlement intérieur du CA
--

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26
--

- Installation des différentes commissions

Commission permanente

Conseil discipline

CESC

Commission éducative

Pour le CVC, la présence d'un représentant des parents d'élèves est vivement souhaitée. Les fédérations seront donc informées de chaque réunion du CVC.

I. Ordre du jour :

1) Calendrier prévisionnel :

Jeudi 8 novembre : journée nationale contre le harcèlement scolaire

Jeudi 22 novembre : présentation de l'opération Bravo les artisans aux classes de 4^{ème}

CVC n° 2 : vendredi 23 Novembre à 13h

Conseils de classes du 26 novembre au 10 décembre 2018

CA le mardi 4 décembre

Remise individuelle des bulletins et résultats évaluations nationales pour les 6[°]

Stage 3[°] dernière semaine avant Noël

Janvier à juin 2019 : cf doc projeté...

Approbation de la date fixée pour l'oral du DNB : mercredi 12 juin 2019
Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

2) Dispositif devoirs faits

Cette année, l'équipe pédagogique a souhaité une organisation différente, afin d'assouplir le dispositif et de mieux répondre aux attentes des élèves et des parents.

Formule "souple" :

Les heures d'aide auront lieu en même temps que les heures d'étude, par les professeurs volontaires

L'assistant d'éducation responsable fera un sondage en salle d'étude des volontaires sur les créneaux préalablement repérés (selon les professeurs disponibles). Cette formule peut s'appliquer sur les heures d'étude prévues ou en cas absence d'un professeur. Les élèves volontaires auront donc une aide dispensée par les professeurs disponibles à ce moment-là et non pas les enseignants habituels de leur classe.

Formule "classique" : un repérage des élèves les plus en difficultés (sur le plan organisationnel, scolaire, etc...) sera effectué en amont par les PP. Ils seront informés des créneaux disponibles pour la classe et une information sera envoyée

aux parents afin de savoir s'ils sont intéressés. Le cas échéant, il y aura engagement de l'élève et de ses parents.

Un premier bilan de cette forme du dispositif sera fait en février.

3) Présentation du CVC

3 élèves élus par niveau.

M. Ducray adresse ses remerciements particuliers à Mme Morel pour l'organisation des élections.

La vice-présidente, MOULIN Eloïse, présente le CVC : elle remarque qu'il y a eu plus de candidats en 6° que les autres années.

Le CVC se compose de différentes commissions : carnaval, semaine des langues, gaspillage de l'eau et de la nourriture en lien avec l'éco-club...

Un travail a été mené l'an dernier sur les discriminations. Un film a été réalisé et a obtenu un prix « collégien et déjà citoyen ». M. DUCRAY souhaite vivement que les élèves du CVC s'engagent à nouveau dans un projet « collégien et déjà citoyen » dont le thème pour cette année scolaire est : l'Europe.

II. Gestion matérielle et financière

Voyage en Angleterre et en Normandie : présentation du projet par M. Cazals, adjoint-gestionnaire du collège et Mme Martin, professeure d'histoire-géographie.

Le voyage se déroulera du 07/04/19 au 13/04/19 et compte 49 élèves et 6 accompagnateurs.

Approbation du contrat avec CLC

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

M. Cazals soumet au vote le budget prévisionnel du voyage Angleterre/Normandie. Forfait voyageur : 21 875.86 € + régie : 200 € soit un budget dépenses de 22 075.86 €. La participation familles est de 397 € par élève, soit 19 453 € et l'établissement prendra en charge 2 622.86 €, soit pour 6 accompagnateurs 437.14 €. Le budget est équilibré pour 22 075.86 € en dépenses et 22 075.86 € en recettes.

Approbation du budget prévisionnel du voyage

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

M. Petit, représentant FCPE, fait part du souhait de la FCPE d'étendre au collège une action menée en élémentaire : une aide est proposée aux familles en difficultés financières pour les sorties scolaires.

M. Sapy, maire de Veauche, propose à son tour de reconduire la dotation exceptionnelle de la mairie pour les voyages.

M. Dardouiller, représentant du Département, propose aux fédérations, comme l'an dernier, de solliciter les Conseillers Départementaux afin d'obtenir une aide pour ces mêmes voyages.

- 3) M. Cazals soumet au vote l'approbation de la délégation du Conseil d'Administration au Chef d'Etablissement

Le CA accorde au chef d'établissement une délégation pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part et articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié eu JORF n°0219 du 20 septembre 2016, article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés.

Approbation de la délégation du CA au CE

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

- 4) M. Cazals soumet au vote l'autorisation de signature d'un contrat d'abonnement avec la société EDU MEDIA pour une durée de 3 ans

Ce contrat permettra aux enseignants d'utiliser des ressources pédagogiques numériques pendant 3 ans.

Approbation de la signature du contrat

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

- 5) M. Cazals soumet au vote la convention d'adhésion pour le Forum des formations de la voie professionnelle post troisième.

Ce forum aura lieu le jeudi 17 janvier et nécessitera une participation financière de 30 euros.

Approbation de la convention

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

- 6) M. Cazals soumet au vote une convention de partenariat dans le cadre du projet « musique et architecture ».

Approbation de la convention

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

- 7) M. Cazals soumet au vote un accord de principe du CA pour un voyage en Angleterre du 5 au 11 mai 2019, pour les 3^o2 et 3^o4
52 élèves concernés
La participation prévisionnelle des familles est de moins de 400 euros par famille.

Approbation de l'accord de principe

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

M. Cazals soumet au vote l'autorisation du CA pour un prélèvement de 500 euros sur le fond de roulement du collège afin de remplacer l'ordinateur de Mme Morel, CPE. Il fait lecture de l'avis de M. CLAIRET, agent comptable : « attention à la baisse de la capacité de prélèvement, 31 491.49 € au compte financier 2017. Prélèvement déjà autorisé cette année : 10 572.61€ auquel il faut rajouter les 500 € » et rappelle que le fond de roulement est une garantie d'autonomie pour l'établissement et permet de faire face en cas de casse matérielle.

Approbation du prélèvement

Vote : 26 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 26

III. Questions diverses

Mme Goepp, élue représentante PEEP, rapporte la demande de plusieurs parents d'élèves : déplacer les dates de stages des 3^o pour l'année scolaire 2019/2020. Les dates actuelles semblent poser problème pour trouver des stages auprès des artisans et commerçants, la période étant très chargée pour eux. De plus, certains élèves n'ont pas atteint leurs 14 ans révolus, ce qui ne leur permet pas de signer une convention de stage (sauf en entreprise familiale et administration publique)..

La semaine précédant les vacances de février est proposée par Mme Goepp. Les enseignants répondent que ce serait trop tard par rapport aux dossiers de vœux des élèves.

Le mois de janvier ne semble pas propice non plus, ce sont les soldes et la période est parfois très courte (en fonction du roulement par zones des dates de vacances). Aucun changement n'est acté pour l'instant.

M. Ducray partage l'avis des enseignants, à savoir qu'il n'y a pas de bonne solution. Il faut toutefois être vigilant quant aux actions à poser entre janvier et juin. Leur accumulation (stage, sorties, voyages) créant des absences perlées qui peuvent être préjudiciables pour les apprentissages. Il propose d'en parler en conseil pédagogique, puis lors d'un prochain CA en fin d'année scolaire.

Mme Goepp rappelle que si la décision est prise, elle doit l'être rapidement car les élèves, selon le domaine choisi, doivent s'y prendre très tôt pour obtenir une place dans certaines entreprises ou structures.

Inquiétude des enseignants concernant l'évolution des effectifs :

Le collège a été construit pour une certaine capacité (890 en théorie, avec agrandissement), cependant ils s'inquiètent face à l'augmentation constante du nombre d'élèves ces dernières années.

De plus, le passage au self semble problématique : plus de 600 repas servis chaque jour actuellement.

La taille de la salle pourrait s'avérer insuffisante si le nombre d'élèves continue d'augmenter et les élèves n'auraient pas le temps de tous manger.

M. Ducray indique que la solution serait de libérer certaines classes à 11h, de façon à ce que les élèves mangent avant 12h.

M. Petit, élu représentant FCPE, partage l'inquiétude des enseignants sur l'anticipation nécessaire de cette hausse constante.

La carte scolaire serait aussi à revoir selon M. Dardouiller, aucun agrandissement n'étant prévu dans les années à venir.

L'ordre du jour étant achevé, M. Ducray, principal, clôture la séance à 19H50.

Le prochain CA est prévu le mardi 4 décembre 2018.

Le secrétaire



Le Président,

